



## Le locataire d'un bail rural peut il se substituer au bailleur

Par **hippos**, le **08/02/2008** à **16:27**

Bonjour,

Un bail rural donne t il le droit au locataire de couper ou d'élaguer des arbres sur les terrains en location et de garder le bois de coupe?

Par ailleurs notre bail prévoit une mise à disposition de certains matériels ( tracteur, quad, remorques...) contre une prestation de service ( nourriture de nos chevaux ). Le locataire peut il nous interdire l'utilisation de ces matériels qui restent néanmoins notre propriété.

Merci pour les réponses.